

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le 18 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT de VESSEAUX, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H10 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL, M BOUSCHON, S CIVIER, MN DURAND (proc de A BASTIDE et F NOGIER), C FAURE, P GAILLARD, A LOYET, B PERRUSSET (proc de G FANGIER), P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, L BUFFET (proc de G JALADE), JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, P DUPONT, D BERL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, JF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, S REYNIER, C WIOT, V VANDUYNLAGER, J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, JC FLORY, M CEYSSON, F CHASSON, B SOUCHE, M TOURVIEILHE, M TAUPENAS et A LAURENT (proc de P ROUX).

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 43

Procurations : 6

Votants : 49

Absents : 3

Date de convocation : 12/06/2020

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : M. DUBOIS, F DUMAS et M CHAZE.

En présence des suppléants non votants : JF DEVES, N REYNET, JP MARRON, D BERNARD et O BOISSIN.

En présence de : C SUCHET, P LAVIALLE, D RECCHIA et J SOUBEYRAND.

Objet : Entretien des véhicules (tous services).

Le Président rappelle que le marché signé en 2017 (référence 2017-08), pour l'entretien des véhicules de la collectivité, prend fin en décembre 2020.

Ce marché, conclu sous forme d'accord cadre à bons de commande avait été passé pour trois ans ferme avec possibilité de renouvellement (2 ans).

Considérant que la durée ne peut être supérieure à 4 ans et que de fait, les modalités de reconduction prévues au marché ne sont pas réglementaires, il y a lieu de prévoir une nouvelle consultation pour attribuer un marché à l'issue de la période ferme du marché en cours (à partir du 1^{er} janvier 2021).

A ce titre, au vu de l'estimatif du besoin réalisé par les services communautaires, il est proposé de lancer une nouvelle consultation selon les modalités suivantes :

- Procédure formalisée (accord cadre à bons de commandes)
- Durée : 1 an
- Reconduction : 3 fois sans pouvoir excéder 4 ans au total
- Montants prévisionnels : sans minimum avec un maximum de 480 000€ HT pour la durée totale du marché;
- Marché mono attributaire.

Il est précisé que s'agissant d'une procédure formalisée, la commission d'appel d'offres sera appelée à intervenir pour le choix du prestataire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Président à faire préparer et publier la consultation dans les conditions ci-avant énoncées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 19 juin 2020

Le Président, Louis BUFFET

